

ACTUALITÉS

PROJET ECOBLEU : OÙ EN SOMMES NOUS ?

Malgré les différents travaux entrepris pour la mise en adéquation de nos emplacements et des infrastructures (électriques, eau, éclairage) pour être conforme au plan d'aménagement des nouvelles places élargies ou agrandies du Projet Ecobleu, les travaux les plus imposants ont pris du retard.

En effet, un changement de Maître d'Oeuvre nous a obligé à faire appel à une Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour relancer une consultation (marché public) pour sélectionner un nouveau Maître d'Oeuvre qui devra alors poursuivre le Projet Ecobleu tel que la Préfecture l'a validé. Nous devrions donc pouvoir bénéficier des services de ce Maître d'Oeuvre fin 2021. Les délais administratifs pour de tels projets sont longs et les travaux devraient ainsi débuter après la saison 2022.

Certains travaux vont néanmoins pouvoir commencer en 2021, comme la sécurisation de la falaise suivi par la construction des commerces nautiques.

A SAVOIR REDUCTIONS, RETROCESSIONS, REVENUS LOCATIFS...

Rappel : les tarifs annuels d'occupation que la SPL applique depuis 2018 sont restés inchangés (aucune augmentation des charges des garanties d'usage, ni des forfaits annuels).

Afin de permettre aux futurs détenteurs de nouvelles garanties d'usage (qui étaient en Forfait Annuel en attendant le 01/01/20) de percevoir un dédommagement en cas de non occupation de leur emplacement avant le début de leur contrat (2018 et 2019), la SPL avait innové en proposant (chose unique dans les ports de France sur de la location) une « rétrocession » de 40% des encaissements pendant la non occupation du poste. Cette mesure a été exceptionnellement reconduite en 2020 et n'est plus applicable en 2021. Les détenteurs de Garantie d'Usage perçoivent quant à eux un revenu locatif équivalent aux encaissements des occupations de leur place lorsqu'un mandat de mise à disposition nous a été envoyé signé.

Les 20% de frais de gestion du Port Public et 15% pour la SACNPPC, ont été temporairement ramenés à 10% en 2018, 2019 et 2020 (phases de démarrage de la SPL, de commercialisation, de déplacement des bateaux etc.). Ils

sont revenus en 2021 à un taux « normal » de 15%, comme voté et présenté en Conseil d'Administration et avis favorable du Conseil Portuaire.

... DES MESURES INNOVANTES ET INEDITES

D'autres mesures incitatives ont été prises, pour aider les plaisanciers à animer le port l'hiver. Une remise de -25% sur les forfaits ou sur les charges : soit en remportant le Challenge NauticSpot (dès 15 sorties d'1h en basse saison et 50€ de frais d'inscription), soit en cas de sortie à terre du bateau pour hivernage. Cela permet au plus grand nombre d'accéder à la plaisance ou de libérer des places l'hiver pendant les travaux. Mais n'oublions pas, la pression reste forte pour obtenir des places dans le port, les listes d'attentes sont de plus en plus longues et les autorisations d'occupation temporaires sur le Domaine Public Maritime n'ont pas vocation à générer du profit à leurs détenteurs.

La SPL se doit d'assurer une gestion optimale de sa délégation afin de continuer à limiter l'augmentation des charges annuelles. Nous avons, à ce propos, envoyé des documents à tous les plaisanciers pour connaître les dates d'occupation des emplacements afin d'optimiser l'occupation du plan d'eau pendant la saison, un retour nous obligerait.



Décision du Tribunal



Deux plaisanciers, M. THIRIEZ et M^{me} ERNOTTE, pour représenter les adhérents d'une des associations de plaisanciers (ADIC) ont été **déboutés** de toutes leurs

requêtes par le Tribunal Administratif de Toulon le 24/06/21 et condamnés chacun à payer 1000€ à la SPL au titre des frais exposés et non compris dans les dépens.

Sur le fond : le juge confirme que les travaux prévus par le projet Ecobleu, financés par des contrats de garantie d'usage, sont conformes et respectent bien l'article R.5314-31 du code des transports et que les contrats et tarifs des garanties d'usage sont conformes aux décisions du conseil portuaire de septembre 2017 et mars 2018.

TRAVAUX DU PORT

RENOVATION DES SANITAIRES EN INTERNE :

Les sanitaires du bureau du Bassin Est, entièrement rénovés par notre personnel, sont ouverts et accessibles. Les plaisanciers et usagers du port peuvent désormais utiliser ces sanitaires, ceux de la Capitainerie (avec jetons sur demande) et ceux du parking St Estelle (Azureva) avec le même code.

Depuis plusieurs mois, pour un budget global inférieur à 12 000 €, les agents du Port Heraclea de Cavalaire ont réalisé un superbe travail de rénovation, sans faire appel à des sociétés extérieures.

ELECTRICITE : Réhabilitation et sécurisation des réseaux électriques, installation de nouvelles grilles d'aération et de ventilations, nouveaux luminaires.

PEINTURE ET MAÇONNERIE : carrelage, rebouchages, enduits, rénovation de toutes les peintures murales.

PLOMBERIE : robinets et mitigeurs neufs et modernes, autres petits travaux de rénovation des réseaux

MENUISERIE ET ACCESSOIRES : changement des portes des douches, nouveaux miroirs rétro-éclairés, changement des fenêtres-hublots et des ouvertures, nouveaux distributeurs de savon, et autres accessoires.



Bien que voués à être détruits dans le cadre du Projet Ecobleu, du fait du retard pris par le démarrage des travaux, il était important que ces sanitaires soient rénovés à moindre

frais mais tout en gardant une qualité de ces installations à la hauteur des exigences de notre Port Heraclea. Un « petit budget » rendu possible grâce à l'implication et aux compétences pluridisciplinaires de notre personnel qui a oeuvré avec passion et professionnalisme. Un travail important réalisé en plus de l'entretien annuel des chaînes, contre-marches et autres dispositifs d'amarrages qui se fait également en interne. Nous les en remercions.

Fermeture temporaire sanitaires Digue Est :

Fermés et interdits d'accès jusqu'à nouvel ordre pour travaux de mise en sécurité et rénovation à l'étude. Une prochaine réouverture des WC pourrait être envisagée en attendant la sécurisation des douches dont certaines parties présentent quelques fissures nécessitant une intervention technique.

TRAVAUX REALISES DEBUT 2021 :

Nouvel éclairage LED de la Digue Est mettant en valeur les oeuvres et sculptures historiques de cette digue de plus de 40 ans, nouvelles bornes électriques/eau des pannes 7, 8, 11, 12 et 13 et une nouvelle Panne 6, suite à la poursuite des travaux d'agrandissement du plan de mouillage du port. Ces agrandissement de places nécessitent de mettre à niveau les réseaux pour être conforme avec le Projet Ecobleu, véritable projet de modernisation de nos infrastructures avec également la recherche d'économie en terme de consommation d'eau ou d'électricité. Marché de travaux attribué et réalisé par les sociétés PROVELEC SUD, EDISON GROUPE et ATLANTIC MARINE.



SPL PERSONNEL



Depuis le 01/07, Thomas VANESSE, électricien et agent portuaire, a souhaité partir de la SPL pour créer sa société d'électricité « TOM-ELEC ». Nous lui souhaitons bon vent et bon courage pour cette nouvelle aventure en le remerciant pour tous ses bons et loyaux services au port de Cavalaire.

HOMMAGE

A BRUNO FRENOY

Cet hiver, nous avons eu la douleur et l'immense tristesse de perdre notre Maître de Port, Bruno FRENOY, décédé le 18 février 2021, à l'âge de 57 ans.

Un homme généreux et courageux, dévoué, discret et modeste, d'une grande gentillesse, apprécié par tous.

Bruno est entré en mars 2009 à la SACNPPC (ancien port à gestion privée), puis a intégré la SPL PORT HERACLEA en 2018. Ancien pompier de Paris et en charge de la sécurité pour l'armateur Louis Dreyfus pendant plus de 20 ans, il a fortement contribué à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité sur le Port Heraclea ces trois dernières années.

Le personnel et la direction du Port Heraclea ainsi que les élus restent bouleversés par ce tragique événement et remercient l'ensemble des plaisanciers et proches pour leurs témoignages et nombreux messages de soutien.

Une édition Port Heraclea

Directeur de la publication : Philippe LEONELLI
Comité de rédaction : M.E. QUIROUARD-FRILEUSE/V. DUBILLE/S. DESAUW/C. GRIMAL / Impression Port Heraclea - Tirage : 1000 ex.